

Notification 2021/008

25 mai 2021

NOTIFICATION AUX PARTIES

DATES, ARRANGEMENTS ET ENREGISTREMENT POUR LA 52ÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT DE LA CMS

La 52ème réunion du Comité permanent de la CMS aura lieu du **21 au 29 septembre 2021** sous forme de réunion virtuelle en ligne.

Cette notification sert d'invitation à la réunion, qui est ouverte à tous les membres et membres suppléants du Comité permanent et aux représentants des Parties à la CMS, des Accords de la CMS, des organisations partenaires et autres observateurs.

Membres du Comité permanent

RÉGION	MEMBRES	SUPPLÉANTS
Afrique	Algérie Kenya Mali	Seychelles Ouganda Zimbabwe
Asie	Ouzbékistan Arabie Saoudite	Bangladesh Pakistan
Europe	Italie Monaco Géorgie	Suisse France Croatie
Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes	Panama Uruguay	Costa Rica Pérou
Océanie	Nouvelle Zélande	Palau
Dépositaire	Allemagne	
Hôte de la COP13	Inde	

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>

Participation

Conformément au Règlement intérieur, toute Partie ou tout observateur admis à la COP immédiatement avant la réunion du Comité, après avoir informé le Secrétariat de son intention d'y assister, peut observer une réunion du Comité. D'autres agences ou institutions qui ne sont pas membres du Comité peuvent participer en tant qu'observateurs après approbation de leur participation par le Président et les membres du Comité permanent.

Objectifs de la réunion

Le StC52 sera la première réunion du Comité permanent depuis la COP13 de la CMS. Ainsi, son objectif principal sera de progresser sur les activités de la période intersessionnelle entre la COP13 et la COP14, conformément aux mandats pertinents de la COP13. Les points les plus importants de l'ordre du jour de la réunion comprennent :

- Le programme de travail conjoint entre la CITES et la CMS pour la période 2021-2025.
- L'initiative conjointe CITES-CMS sur les carnivores africains.
- Le mandat du groupe de travail intergouvernemental sur l'élimination progressive de l'utilisation des munitions et des poids de pêche en plomb.
- La mise en œuvre du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023.

Questions d'organisation

La réunion du StC52 consistera en une combinaison des principaux éléments suivants :

- **Des sessions plénières par vidéoconférence** seront organisées au début (pour planter le décor et expliquer le processus, présenter les différents points de l'ordre du jour) et à la fin de la réunion (pour convenir des conclusions et de la voie à suivre). Ces sessions ne devraient pas durer plus de deux heures par jour. Une interprétation simultanée en anglais, français et espagnol sera assurée pour toutes les sessions plénières grâce au soutien du ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sécurité nucléaire.
- **Une plateforme en ligne** permettra aux participants de soumettre des propositions écrites pour les points pertinents de l'ordre du jour. La plateforme permettra aux participants de s'engager indépendamment de la date et du fuseau horaire.
- **Des réunions** par vidéoconférence viendront compléter la session plénière et la plateforme en ligne selon les besoins.

Programme provisoire

- Sessions plénières d'ouverture : 21 et 22 septembre 2021
- Plateformes en ligne et discussions informelles : 21 au 27 septembre 2021
- Session plénière de clôture : 28 et 29 septembre 2021

Les horaires exacts des sessions plénières seront communiqués en temps utile ; toutefois, pour des raisons techniques, elles se dérouleront pendant les heures de bureau à Bonn (09:00 - 18:00 CET).

Ordre du jour et documents

L'ordre du jour provisoire de la réunion et d'autres documents pour la StC52 seront disponibles en temps voulu, ainsi que d'autres détails du programme, sur la page [StC 52](#) du [site web de la CMS](#).

Enregistrement

Vous êtes priés de bien vouloir confirmer votre intention de participer à la réunion en remplissant le [formulaire de pré-inscription en ligne](#) dès que possible, et au plus tard le **15 août 2021**.

Les membres du Comité permanent sont encouragés à confirmer leur participation dès que possible.

Si vous rencontrez des problèmes avec l'inscription en ligne, veuillez en informer immédiatement le Secrétariat à l'adresse cms.secretariat@cms.int.

Pour de plus amples informations sur la 52ème réunion du Comité permanent de la CMS, veuillez contacter Mme Maria Jose Ortiz, juriste, à maria-jose.ortiz@un.org.